

Interview des membres du CRIIREM par Olivier Escavi Daranc pour APURSETAP destinée au site des Verts de Brest et au journal De la Tuile à l'Ardoise. Février 2006.

Intro : Bonjour aux membres du CRIIREM, Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements ElectroMagnétiques

OED : Vous avez appris par le biais de l'Agence France Presse qu'une société avait installé pour le compte de la ville de Brest deux bornes qui vont mesurer les ondes émises notamment par les antennes de la téléphonie mobile. A votre avis, quel intérêt scientifique peut avoir ce système ?

Il s'agit d'un système de surveillance, qui plus est du premier système de bornes de surveillance disséminée dans une ville en France. En soi, la démarche est bonne, et le système mis au point par Antennessa et expérimenté par la communauté urbaine de Brest doit être accueilli comme il le mérite.

L'intérêt du système est qu'il permet de mesurer, automatiquement, en permanence la puissance rayonnée à proximité des antennes-relais, des fréquences couvrant le GSM, le DCS et l'UMTS. Mais pas seulement. Le système installé par Antennessa mesure l'ensemble des rayonnements électromagnétiques non ionisants, hertziens et numériques, produits à proximité par l'activité humaine. On retrouve ainsi les signaux FM par exemple. Le système mesure le rayonnement de plusieurs bandes de fréquences, et non une seule. Nous regrettons cependant que les basses fréquences – rayonnements induits notamment par les transformateurs et les lignes électriques – ne soient pas au programme.

La borne de surveillance se place ainsi du point de vue du résident, qui subit l'ensemble de ces rayonnements, toutes fréquences confondues, 24 heures sur 24. L'un des problèmes posés par ce système est de savoir qui va analyser ces mesures et faire les commentaires.

OED : On parle d'ondes radioélectriques, faites-vous une différence entre les ondes radioélectriques et les ondes électromagnétiques, si oui, lesquelles ?

Oui, il y en a une. Les ondes radioélectriques représentent une portion, un sous-ensemble si vous voulez, des ondes électromagnétiques. La gamme des ondes radioélectriques s'étend de 10 kiloHertz (KHz) à 300 GigaHertz (GHz). Cette gamme comprend les radiofréquences (de 10 KHz à 300 Mégahertz : AM, TV, CB, FM...) et les hyperfréquences ou micro-ondes qui vont de 300 Mégahertz à 300 GHz (GSM, dcs, umts, radar, wifi, wimax...)

OED : Sur le site Internet de la ville de Brest, un schéma indique en temps réel les puissances émises par les diverses ondes, peut-on se fier à ce schéma ?

Oui et non. C'est sur ce point que nous avons le plus de réserves.

Tout d'abord, il est faux d'affirmer que les données sont consultables en temps réel ! Le schéma sur le site n'est pas produit en temps réel, mais mis en ligne 1 fois par jour. Les données que l'on peut consulter sont donc celles de la veille. Pas celle du jour, encore moins celle à l'instant T.

Ensuite aucune information n'existe sur les conditions d'étalonnage des bornes et de traitement des mesures, ni sur la distance de la borne par rapport à d'éventuels antennes relais, sa position derrière une vitre ou non, etc.

Enfin le choix d'avoir des valeurs moyennées ou exprimées en proportion par rapport à la norme n'est pas vraiment pertinent, ni explicite. Il aurait été beaucoup plus clair d'exprimer l'addition des valeurs des rayonnements - GSM, dcs et umts cumulés par exemple.

En effet, si l'on fait ce bilan global, toutes fréquences confondues, le cumul des expositions dépasse largement les 3 volts/mètres. Essayez de faire le calcul, et cela par la simple addition des valeurs moyennes communiquées – des valeurs moyennes fondées entre autres sur des minima qui restent à notre avis à confirmer. Cette puissance totale est bien suffisante pour provoquer des « surdoses » électromagnétiques chez les riverains.

OED : Le Docteur Le Ruz, s'il connaît la technologie expérimentale de la société qui a fourni la ville de Brest, peut-il nous donner son avis sur cette technologie et ce qu'elle peut apporter à la population qui vit auprès d'antennes relais ?

A condition d'avoir des renseignements sur cette technologie... Pour l'instant on n'en a pas ! Il faudrait que Antenessa soit transparent et communique un dossier technique, transmis au (riirem ou à d'autres associations locales, concernant les bandes de fréquences mesurées, les seuils de détection minimum et la sensibilité de l'appareil.

A ce moment-là, le (riirem sera en mesure de donner un avis. Pour l'instant, ce n'est pas possible.

OED : Pensez-vous que la méthode qui consiste à rassurer la population et les riverains d'antennes comme souhaitent le faire les opérateurs, les élus, et les vendeurs d'appareils de mesures, permet à celles et ceux qui craignent pour leur santé, de croire aveuglément ce qu'on leur dit, et ne plus s'inquiéter du tout ?

La population ne veut pas être rassurée ! Elle veut être assurée que l'on maîtrise les risques et donc que l'on connaisse les doses auxquelles elle peut être exposée. Il s'agit donc d'avoir des mesures de l'exposition fiables et objectives, conformes à la réalité de l'exposition, réalisées à partir de bornes automatiques certifiées ou de « mesureurs » venus faire des mesures inopinées.

Une étude scientifique TNO, réalisée en 2003 aux Pays-Bas et bizarrement méconnue en France, montre des effets de l'UMTS sur l'activité cognitive et le bien-être ressenti par les cobayes, dès 0,7 v/m de puissance. En 1999, le parlement européen a recommandé sur les bases du rapport Tamino des valeurs plafonds de 1 volt par mètre, radiofréquences (TV, FM, etc.) et hyperfréquences confondues.

Dans ces conditions, dire que les relevés faits avec ce système, sur Brest, montrent une exposition inférieure aux recommandations fixées par l'ICNIRP ne signifie absolument pas que les valeurs mesurées sont sans effet sur les riverains.

OED : N'avez-vous pas peur que s'engage une course à l'équipement d'engins de mesures dans toutes les villes, histoire de rassurer, sans pour autant mettre en place en parallèle une véritable étude épidémiologique ?

Le constat actuel est qu'il y a un manque de mesures sur les niveaux d'exposition des personnes.

On assiste de la part des opérateurs à un développement anarchique et très rapide de toute sorte d'antennes pour un objectif purement commercial de prendre des parts de marché. Il nous semble tout à fait légitime que la population exige à la fois des mesures et des enquêtes.

OED : Que pensez-vous si la ville de Brest devenait la première « VILLE-TEST D'ONDES ELECTROMAGNETIQUES » à grande échelle, avec étude épidémiologique à la clé ? Des centaines de boîtiers répartis dans les bureaux des impôts, dans la faculté Segalen, et partout où se trouvent des antennes, en demandant le financement par les opérateurs, pour éviter une fois encore aux contribuables de payer 8.000 euros pièce un petit boîtier ?

C'est une possibilité. Mais encore une fois, quel que soit le système mis en place, le problème se pose de savoir qui est responsable de l'analyse des données et qui fait les commentaires sur les résultats trouvés.

Il ne faut pas se trouver encore une fois avec des intervenants uniques « juge et partie »

OED : Dernière question : à Guipavas, un pylône supportant dans un premier temps 6 antennes relais de téléphonie, doit être installé à moins de 100 mètres d'une maison particulière et de bureaux de la DDE. Pensez-vous qu'il soit plus intelligent de changer de lieu d'implantation ou d'attendre son installation pour prendre des mesures via le procédé mis en place par la ville de Brest ?

Il vaut mieux envisager un autre lieu d'implantation plutôt que gérer, a posteriori, l'impact des rayonnements sur les personnes et l'environnement vivant à proximité.